



Compte rendu de réunion

Comité Directeur du 13 juillet 2024

Présents : Lionel Allasio, Carole Bérail, Patrick Danesin, Maurice Dejean, Vincent Denhez, Lan Despeyroux, Abel Dos Santos, Thérèse Droui, Hervé Goutelard, Philippe Michelutti, Michel Pascal, Pierre Peruzzetto, Jackie Racinais, Michel Terpand.

Excusés : Bernard Barascud, Annick Bellet, Xavier Berthelot, Thierry Broucke, Claudie Gallet, Gisèle Gallet, Frédéric Desplats, Chantal Lassus, Guy Ledrappier, Lionel Leloir, Michel Henner (Médecin), Muriel Terpand, Nicolas Jonette, CTSR

Ordre du jour :

- Point sur les licences
- Finances
- Subventions demandées
- Aides apportées
- Elections
- Questions diverses

1. Point sur les licences

Avec 6885 licenciés, notre comité améliore son record en termes de pratiquants.

La plupart des départements sont en augmentation.

Par contre, la population jeunes baisse régulièrement. Ce qui est une tendance nationale pour tous les sports

Le nombre de femmes licenciées est en augmentation, mais pas pour les postes à responsabilité.

Si le nombre de licences a augmenté, on constate qu'il y a moins de nouveaux licenciés.

On peut espérer un effet JO.

2. Finances

Au 23 juin, le montant des charges atteint 75 000 €.

A la fin de l'exercice 2023, le montant total était de 150 000 €.

Les dépenses semblent donc cohérentes pour une demi-année.

Actuellement, les ressources sont de 9 000 €. Nous avons reçu la subvention FFTA

La plupart des subventions sont versées au deuxième semestre.

C'est à la rentrée en octobre et novembre que nous encaissons le plus de licence.

Les disponibilités que nous avons en compte permettent de faire face à ce décalage.

Pour 2023, nous pouvons justifier en totalité le montant de la subvention du Conseil Régional (16000€).

Abel Dos Santos fait le point sur les immobilisations, certaines sont à solder.

Vincent Denhez précise son fonctionnement sur les paiements. Ils sont effectués en général une fois par mois.

Bernard Barrascud avait posé des questions sur notre exercice 2023.

Cette demande a été effectuée le 02 mai et nous n'avons toujours pas répondu.
Lionel et Vincent s'excusent pour ce délai. Ils ont regardé une partie des questions et n'ont pas eu le temps de terminer.
Abel Dos Santos et Lionel Allasio feront une analyse plus détaillée rapidement.
Elle sera envoyée à Bernard.

Vincent Denhez rappelle que chacun peut avoir les données comptables s'il les demande.
La confiance au trésorier est renouvelée.

La création d'un emploi pour développer des projets et aider à la gestion du CRTAO est un besoin pour développer la pratique sur notre territoire.

A l'avenir, le CRTAO doit-il également aller à la recherche de partenaires privés pour développer son budget ?

3. Subventions demandées :

a. Conseil Régional :

Pour cette année, la Région nous a accordé les aides suivantes :

- les investissements : 4200€
- la formation et l'excellence sportive : 9500€

Soit une baisse de 20%. Cette baisse semble toucher l'ensemble des comités régionaux.

b. FFTA

La convention FFTA comprend la part forfaitaire régionale (4000€), plus les actions critérium U11 (2000€) et promotion haut niveau jeune (1500€), le critérium interdépartemental et le Trophée des Pyrénées (1500€).

c. ANS

La demande PST concernant le développement de Run Archery dans les écoles a été refusée.

Le projet sportif (PSF) reste sensiblement le même que la saison passée.

Nous n'avons pas encore reçu d'information sur les montants accordés.

4. Aides apportées :

a. CD

Jackie Racinais présente une synthèse depuis 2018 des projets départementaux jeunes.

Faute d'actions envers ce public, certains départements n'ont jamais rien demandé.

En 2024, sept comités départementaux ont déposé des dossiers.

Le CRTAO valide l'ensemble des demandes en respectant les critères suivants :
l'aide représente au maximum 40% du bilan financier de l'action, plafonnée à 3000€.

b. Clubs

Les aides ont été présentées lors de l'AG.

c. Archers

Les aides ont été présentées lors de l'AG.

d. Formations

Dans le cadre de notre soutien pour la professionnalisation, jusqu'alors, une aide était attribuée pour les formations DEJEPS plafonnée à 4000€.

En 2025 cinq personnes rentreront en formation en septembre. Quatre seront embauchés par des structures fédérales (1 club de Lattes, 1 CD 34, 2 clubs de Nîmes) et un est indépendant.

Normalement ces personnes devraient renforcer (ponctuellement) notre ETR, aider au développement et fidélisation des licenciés sur notre territoire.

Compte tenu du nombre important de candidats, nous proposons une aide de 3000€, maximum par personne, pour les quatre liés à des structures fédérales. La facturation doit être faite au CRTAO.

5. Elections

Sans surcharger la période de la rentrée des clubs, nous souhaitons faire notre Assemblée Générale Elective le plus tôt possible afin que la nouvelle équipe se mette rapidement au travail pour la nouvelle Olympiade.

L'Assemblée Générale Elective est fixée au 16 novembre par vote électronique.

L'ouverture du vote se fera le lundi 11 novembre pour se terminer le samedi 16 novembre.

Les personnes élues se réuniront le 23 novembre pour élire le bureau du comité directeur et les responsables des diverses commissions.

6. Questions diverses

- IANSEO

La FFTA développera progressivement Ianseos. Guillaume Roques (Frontignan 34) travaille avec la fédération sur la gestion des résultats lors des championnats de France et des JO. Il se propose d'organiser bénévolement des formations pour notre région.

- « Gestes qui sauvent »

Les nouveaux arbitres doivent avoir suivi cette formation. Michel Terpend aimerait que les arbitres déjà diplômés en bénéficient.

- Courrier B Barrascud :

- Planification des réunions,

L'organisation des réunions sur l'année est toujours très délicate

Le calendrier sportif évolue régulièrement avec notamment une validation des calendriers, hivernal et extérieur, à des périodes différentes.

- JO une cagnotte avait été envisagée pour les membres du CRTAO, elle n'a pas été constituée.

- Nous n'avons pas eu de places réservées par la FFTA. Pour le CSP, il faut se renseigner.

- Délégation de représentation, Lionel peut demander en priorité à des personnes qu'il sait sur place et disponibles. (Conf Régionale du sport, à Carcassonne suivie par Patrick Danesin Publication le 25 juin, validation le 12 juillet)

- Guid'Asso en Occitanie, à Montpellier, Jackie Racinais

- Question financière : Abel Dos Santos et Lionel Allasio feront une analyse plus détaillée rapidement. Elle sera envoyée à Bernard.

Fin de la réunion à 16h30.